

EDITORIAL

ANNIVERSAIRE

V OICI cinq ans que « La Tunisie Agricole » moyen d'expression de l'Union de Tunisie de la Confédération Générale de l'Agriculture...

Nous écrivions en 1947 : « Union de tous les agriculteurs, ralliement de tous ceux qui travaillent la terre de Tunisie sans distinction de race, de religion, de langue... »

Puis, en 1948, nous disions : « La Tunisie Agricole » est, à part d'autres ambitions, pas d'autre prétention que d'être, chaque semaine, auprès des agriculteurs français et tunisiens...

Nous donnions les précisions suivantes en 1949 et en 1950 : « Pour ce qui concerne notre rédaction française, nous avons tenu compte de toutes les critiques qui nous étaient faites par les agriculteurs pour les

Ces propos du Rabacheur

INVITE...

A veille des élections syndicales et à la veille en Tunisie de M. Durand-Drouhin, le distingué Directeur du Cercle National des Jeunes de la C.G.A., nous lui tenons à cœur de lui adresser nos félicitations...

LE GÉNÉRAL D'HONNEUR

La Tunisie Agricole a, dans ces derniers jours, reçu de M. Durand-Drouhin, le distingué Directeur du Cercle National des Jeunes de la C.G.A., une lettre d'adieu...

AVIS AUX ÉLÈVES

Le Ministère de l'Agriculture communique : Une Commission d'achat composée de 3 membres (un élève tunisien, un élève algérien, un élève marocain)...

CONSIDÉRATIONS FINANCIÈRES

L'utilisation des moyens mécaniques et les nouvelles techniques agricoles ont pour effet d'étendre considérablement les investissements des exploitations rurales.

la Tunisie Agricole

Organe de la Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie et des Fédérations des Syndicats Agricoles de Producteurs et de Techniciens (Union de Tunisie de la C. G. A.)

Rédaction-Administration-Publicité : 72, Avenue Jules-Ferry - TUNIS - Téléphone : 76.45

Abonnement : 500 fr. par an - Versements : C. C. P. « Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie » - Tunis R. P. 10.306

La Communauté Européenne de L'Agriculture

Il existe plusieurs projets tendant à la constitution d'une Communauté européenne de l'Agriculture. En 1950, le Comité exécutif de l'Organisation européenne de Coopération économique (O.C.E.E.) proposait la création d'un marché européen organisé pour certains produits essentiels.

peut s'instaurer que sur un marché européen unifié. Il n'est pas douteux que la régularisation des marchés agricoles sera plus facile à réaliser dans le cadre de l'Europe que dans les limites étroites des pays qui composent : la constitution d'un grand marché où seront abolies les entraves artificielles au commerce et réduites les disparités dans les conditions de formation de prix imputables aux a-coups de la production.

ENQUÊTE sur le DESHERBAGE SÉLECTIF

praticqué en Tunisie pendant la campagne 1950-51. Deux raisons font que les problèmes de désherbage sélectif sont suivis avec intérêt en Tunisie. 1° En culture moderne, les semailles sont souvent faites avant les pluies, de sorte que les façons précédant les semailles n'ont aucune action sur la destruction des mauvaises herbes.

COMME L'AN DERNIER de Jeunes Agriculteurs

POURRONT EFFECTUER un stage aux Etats-Unis

Etant donné le succès remporté par la Mission « Jeunes Agriculteurs » aux U.S.A. de retour en France, en décembre dernier, et toujours dans le cadre des actions entreprises dans ce domaine, le Comité Français de la Productivité et le Ministère de l'Agriculture, avec le concours des Autorités Américaines ont décidé l'octroi pour 1952 de 50 bourses de voyage aller et retour à 50 jeunes agriculteurs et jeunes techniciens agricoles de la Métropole et de l'Afrique du Nord, désireux d'aller effectuer un stage de formation professionnelle d'une durée de 6 MOIS aux Etats-Unis.

MERITE AGRICOLE

NOUS adressons nos félicitations à nos nombreux agriculteurs qui viennent d'être promus ou nommés dans le Mérite Agricole, ainsi que nous en avons eu connaissance dans le courant de la semaine par les journaux quotidiens.

CHRONIQUE JURIDIQUE ET FISCALE

Les Sociétés Agricoles. PAR LES CONSEILLERS DE LA FEDERATION DES COOPERATIVES. La conjoncture économique des années postérieures à la première guerre mondiale a développé en France la constitution des sociétés.

CONSIDÉRATIONS MORALES

En France, le jeu des institutions a eu pour conséquence de diviser à l'extrême les propriétés agricoles jusqu'à les rendre parfois inexploitable.

DEFENSE ET RESTAURATION DES SOLS

Utilisation agricole des ouvrages de Défense (suite). Comme nous l'avons exposé récemment dans ces colonnes, la protection des terres contre l'érosion suppose en premier lieu des travaux et ouvrages plus ou moins importants, destinés à retenir ou à canaliser les eaux, de manière à les empêcher de ruisseler dans tous les sens et de dégrader le sol, ce dernier terme étant pris dans le sens agricole, à savoir : la partie de l'écorce terrestre normalement travaillée par les instruments de culture, et dans laquelle se produisent la plupart des phénomènes physiques, chimiques et biologiques indispensables à la vie des plantes.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Dans le courant du mois de mars et en vue du renouvellement annuel de leurs conseils d'administration, les organismes faisant partie de l'U.T.C.G.A. réuniront leurs assemblées générales dans l'ordre suivant : LE 14 MARS, à 9 h. 30, 72, avenue Jules-Ferry : SYNDICATS AGRICOLES DES PRODUCTEURS DU NORD de la Tunisie.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LE 21, dans l'après-midi, les Conseils d'Administration se réuniront pour le renouvellement de leur bureau. Ces conseils seront suivis d'une réunion du COMITÉ DE L'U.T.-C.G.A., afin de renouveler son bureau pour l'année 1952.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LE 14 MARS, à 9 h. 30, 72, avenue Jules-Ferry : SYNDICATS AGRICOLES DES PRODUCTEURS DU NORD de la Tunisie.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LE 21, dans l'après-midi, les Conseils d'Administration se réuniront pour le renouvellement de leur bureau. Ces conseils seront suivis d'une réunion du COMITÉ DE L'U.T.-C.G.A., afin de renouveler son bureau pour l'année 1952.

M. DURAND-DROUHIN DIRECTEUR du CERCLE NATIONAL des JEUNES sera à Tunis le 11 Mars Chargé de mission par le Ministre des Affaires Économiques, M. Durand-Drouhin, directeur du Cercle National des Jeunes, séjournera à Tunis du 11 au 16 mars, afin de préparer le départ aux États-Unis, au mois de mai, des stagiaires de 1952 et de regrouper les stagiaires de 1951.

# Par les villes... ...et par les champs

### LA VITAMINE DE LA REPRODUCTION ?

Une nouvelle vitamine vient d'être découverte au Collège Agricole de l'Illinois, en Amérique. Il s'agit d'une vitamine de la reproduction, qui n'a pas encore été baptisée. Jusqu'à présent on admettait que la vitamine E de la reproduction était la vitamine E abondante dans les huiles naturelles et dans les huiles de germe de blé. Des essais ont été faits sur des rats qui ont été traités d'une part avec des huiles synthétiques, comportant la vitamine E, et d'autre part avec des huiles de germe de blé. Des résultats ont été obtenus montrant que par rapport aux rats qui n'ont pas eu de vitamine E, les rats qui ont eu de la vitamine E ont eu une progéniture plus nombreuse et plus saine.

### UNE NOUVELLE TECHNIQUE FRANÇAISE DE TONTE DES MOUTONS

Un artisan lorrain, M. Dublanc, va peut-être révolutionner les méthodes de tonte des moutons, grâce aux ciseaux qu'il vient d'inventer et de faire breveter. On connaît les dangers que présentent les ciseaux ordinaires utilisés pour tondre les ovins. Ceux de M. Dublanc affectent une forme spéciale, qui évite tout danger en permettant néanmoins de raser complètement la bête. Ils se présentent sous une forme coudée; ainsi les bras sont placés à un centimètre du plan des lames, ce qui permet aux doigts de se loger au-dessous sans aucun danger de blessure.

### LE DIESEL NE DOIT PAS FUMER

Pourquoi y a-t-il aussi fréquemment des dépôts de fumées noires chez les tracteurs Diesel ? On distingue deux sortes de fumées : celles de lubrifiants et celles de combustibles. Le moteur fume parce que l'huile remonte ou par suite de la non-combustion ou plus exactement de la combustion incomplète d'une partie du carburant injecté. Autrement dit, la fumée excessive peut être due à une ou plusieurs des causes suivantes : usure des cylindres, débit exagéré de la pompe d'injection (butée de débit ou régulateur déréglé), débit insuffisant de la pompe (pistons usés) entraînant une diminution de la vitesse et de la pression d'injection, mauvais fonctionnement de l'injecteur (ajuaile usée, coince, rayée; ressort affaibli, dépôt aux orifices de pulvérisation), manque d'avance à l'injection.

### CALENDRIER DES REUNIONS AGRICOLES

Jeu. 20 mars 1952, à 9 h. 30 : Société des Agriculteurs, réunion d'étude (Alliance Française).  
Vend. 28 mars 1952, à 9 h. : Assemblée générale de la Société Coopérative de Défoncement du Nord de la Tunisie (S.O.C.D.F.), 6, avenue Roustan, TUNIS.

### Trevaux et fournitures pour amateurs

**M. MAURER**  
Photographies Portraitistes  
SPECIALITES DE PHOTOS D'ENFANTS  
5, Rue St-Charles - Tunis  
Téléphone 26.20

### D. R. S.

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

temps due aux inévitables passages de la route. Il reste d'ailleurs à prouver (l'expression le fera) que cette perte de temps n'est pas plus apparente que réelle.

Bien entendu, la pratique de la culture en bandes alternées conduit à un bouleversement complet du parcellement, chaque parcelle devant être désormais ensémençée par moitié toutes les années au lieu de l'être en entier une année sur deux. Il semblerait que, la première année, cela réduise de 50 % la surface normalement emblavée, chose qui ne saurait convenir aux petites et moyennes propriétés. Mais on peut diminuer la perte en redoublant les ensémençements sur la moitié des parcelles (une bande sur deux) normalement semées, avec une variété moins exigeante. Tout rentrera dans l'ordre dès la deuxième année.

En outre, on sera souvent amené, pour des raisons de topographie et de configuration du terrain, à changer les limites des parcelles. Aussi, est-il recommandé de faire procéder, initialement, à une étude topographique de l'ensemble du domaine, de façon à permettre l'établissement d'un plan général sur lequel il sera facile de calquer le nouveau système de parcellement. Cette dernière remarque est d'ailleurs valable dans tous les cas, même les plus compliqués; et celles que soient les cultures envisagées.

Dès que la pente dépasse 7 ou 8 pour cent, devient nécessaire de séparer les bandes par des banquettes. Jusqu'à 12 pour cent, on peut leur donner un profil amorti, elles restent entièrement cultivables et franchissables par les machines de culture, et l'on se trouve dans le même cas que précédemment.

Les choses se compliquent lorsque la pente, devenant plus forte, la parcelle doit néanmoins continuer de porter des cultures annuelles. Il faut recourir (un précédent exposé l'a indiqué) à des banquettes comportant un bourrelet incultivable et infranchissable, sorte de multiples inconvénients : perte de terrain, création d'un foyer de propagation des mauvaises herbes, gêne pour l'exécution des travaux de préparation du sol et de récolte, trois problèmes qu'il importe de résoudre si l'on ne veut pas voir diminuer la productivité de la propriété et augmenter considérablement les frais d'exploitation.

T. A.  
(à suivre).

L'entremise est un indice de manque de fertilité et correspond à une consommation accrue sans gain de puissance.

Les remèdes consistent dans un entretien du matériel d'injection :  
1° **Filtres** : à vérifier tous les jours; les éléments filtrants sont à nettoyer à l'eau chaude périodiquement; une bonne précaution consiste à filtrer le gazoil à travers un tamis fin quand on fait le plein des réservoirs.  
2° **Pommes** : il faut vérifier de temps à autre le niveau de lubrifiant indiqué par une jauge comportant 2 traits (minimum et maximum); s'assurer de la bonne fixation de la pompe sur son socle, ainsi que du blocage des vis d'entraînement dans les boutonsnières du dispositif d'accouplement; s'abstenir de modifier le colage de la pompe d'injection, de changer le réglage du débit. En ce qui touche la butée du régulateur, on mettra tous les 10.000 km. quelques gouttes d'huile moteur dans le graisseur; clic-clac se trouvant en haut du carter.  
3° **Injecteurs** : les injecteurs, dont l'état est un des facteurs essentiels de la bonne marche, doivent être réglés régulièrement; il faut en effectuer le démontage avec beaucoup de soin et dans les conditions de propreté voulues.

## La vigne est avide de Potasse

### LE MARCHÉ DES FRUITS ET LEGUMES

Le texte ci-dessous constitue les « Conclusions et Perspectives » d'un rapport intitulé « L'Organisation Technique et Economique du Marché des Fruits et Légumes aux U.S.A. pour l'Accroissement de la Productivité », par M. Marc Normand, chef du Bureau de l'Organisation des Marchés Agricoles au Ministère de l'Agriculture. Nous devons à l'amabilité de son auteur d'en pouvoir offrir les conclusions à nos lecteurs. L'organisation des marchés agricoles et celui des fruits et légumes en particulier, est un problème qui ne saurait laisser indifférent le Mouvement coopératif. L'intérêt des consommateurs, étroitement lié à celui des producteurs, se trouve ici directement mis en jeu.

La situation du marché français dans le domaine des fruits et légumes nous paraît caractérisée par les éléments suivants, qui sont identiques à ceux que l'on peut constater aux U.S.A.

1° En premier lieu, une fois dissipées les illusions d'optique nées de la période de guerre, il apparaît que le marché français des fruits et légumes est en « situation excédentaire » et que ce caractère excédentaire (non critiquable en soi) ne fera que s'amplifier dans les années qui viennent (1).

2° D'autre part, se pose le problème du maintien du revenu des producteurs et de toutes les catégories intéressées au problème des fruits et légumes. Ce problème ne peut être résolu que par l'adaptation de la production aux besoins du marché et par la réduction du coût de distribution, qui dépend elle-même de la rationalisation des opérations de vente et de la recherche de nouveaux débouchés. Dans une telle conjoncture, quels sont les moyens d'action susceptibles d'être envisagés, compte tenu de l'expérience américaine ?

#### ORGANISATION TECHNIQUE DES MARCHES

##### I. — La normalisation

En premier lieu, il paraît indispensable de parvenir, dans les délais les plus rapides, à la « normalisation » des produits et de leurs emballages qui aboutit à la « présentation de produits sains, de qualité définie et constante et conformes aux goûts des consommateurs ».

L'expérience réalisée en quelques années dans le domaine de l'exportation a donné des résultats probants et les professionnels (producteurs et négociants) ne sauraient ignorer plus longtemps les avantages que peut leur procurer l'extension au marché intérieur des principes de normalisation déjà admis pour les marchés extérieurs.

Il est incontestable, en effet, que la normalisation est à la base de tout effort de rationalisation du marché et qu'elle joue un rôle de premier plan, tant sur le plan technique que dans le domaine économique.

1° « Sur le plan technique », il est avéré que l'amélioration des conditions de transport et de manutention de même que la modernisation des procédés de vente, sont liés à l'adoption préalable de principes communs relatifs à la qualité des produits et à la constitution des emballages.

2° « Dans le domaine économique », il apparaît également que l'adoption des disciplines de normalisation permet une meilleure adaptation de l'offre à la demande et contribue, par conséquent, à assurer la stabilité des cours ainsi que la rentabilité et la productivité des opérations aux différents stades :

a) Production. Au stade de la production, la normalisation assure l'élimination des produits tarés ou non conformes aux goûts du consommateur. En période excédentaire, la masse des produits de mauvaise qualité pèse fâcheusement sur le marché et « dévalorise » l'ensemble de la production. Il est indispensable que les producteurs comprennent que leur véritable intérêt ne réside pas dans l'écoulement de la totalité d'une récolte mais dans la valorisation des produits sains. La présentation de fruits et de légumes soigneusement sélectionnés peut donc amener une plus grande régularité dans les apports et supprimer, dans une mesure notable, les dépressions que provoque l'afflux au même moment de marchandises médiocres sur la valeur desquelles les prix tendent à s'aligner au détriment des produits de qualité.

b) Commerce. — La normalisation est un instrument de simplification et de régularité dans les relations commerciales.

En outre, elle permet d'accélérer les ventes et d'établir des prix en fonction de la qualité réelle des mar-

## LE COIN DU VITICULTEUR

### REPRISE DES COURS SUR LE MARCHÉ DU VIN

Après le mouvement de recul normal qui a accompagné la libération de la deuxième tranche de la récolte 1951, on a noté une reprise des cours, hésitante mais continue.

Le prix du vin de 10° était tombé de 340-350 francs le degré-hecto, à 320-325. Il est maintenant supérieur à 330 francs dans le Midi.

En Algérie, le marché a été plus longtempé indéci, mais la fermété se ressent comme ailleurs. Pour ce qui concerne le déblocage n'a eu aucun effet et les prix ont une tendance très nette à progresser. Pour ceux-ci, les prix sont supérieurs de 25 à 50 % à ce qu'ils étaient il y a un an.

Les prix des vins courants, par contre, sont seuls supérieurs à 10 à 15 % à ceux pratiqués l'année dernière. La courbe des prix de ces vins n'a pas suivi la courbe des prix de revient.

On constate dans le Midi, des difficultés certaines nées de l'insuffisance de trésorerie, les ventes d'engrais en particulier sont inférieures à celles des campagnes précédentes.

En janvier, la consommation du vin a nettement fléchi et la crise économique dans l'industrie textile, comme les restrictions du crédit bancaire au commerce des vins, risquent de maintenir cette situation défavorable.

### A VENDRE

Veau croisé Swyz - Mombillard, d'une mère excellente laitière, à vendre. Tél. A 7, Hammam-Lif.

de ménager les transitions nécessaires à la sauvegarde des intérêts locaux. Il serait souhaitable que les marchés de fruits et légumes de Lyon et de Paris deviennent, dans un prochain avenir, des organismes-témoins qui complèteraient, dans les centres de consommation, les mesures de modernisation et d'équipement envisagées dans les centres d'expédition et pour les opérations de transport.

Ainsi serait éditée une « chaîne de la distribution » qui, tout en assurant au maximum la protection des produits, professionnelle à toutes les étapes, garantirait la qualité.

**ORGANISATION ECONOMIQUE**  
I. — Principes généraux  
Les problèmes constants et journa-

## Chronique Juridique et Fiscale

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

Il paraît souhaitable de conseiller soit une société à responsabilité limitée, soit une société anonyme, selon l'importance de l'affaire ou le nombre des associés.

Une société familiale dont tous les associés participent à l'exploitation sera plus volontiers établie sous forme d'une société civile. Malgré certains inconvénients, cette forme de société présente un très grand avantage : l'exonération fiscale prévue par le Décret Beylical du 15 mars 1942, Art. 13, selon lequel « sont exempts de l'impôt (sur le revenu des valeurs mobilières) les parts d'intérêts dans les sociétés civiles de personnes constituées uniquement entre agriculteurs ».

En d'autres termes, les associés d'une société constituée selon le vœu de la loi ne supportent d'autres impôts que ceux auxquels sont généralement assujetties les personnes physiques.

Les faits ont d'ailleurs consacré les observations précédentes, et de nombreuses sociétés à vocation agricole se sont constituées depuis plusieurs années.

Il n'est pas souhaitable que cette évolution continue; toutefois, chaque cas d'espèce doit être minutieusement étudié. Les avantages ci-dessus exposés sensibles dans les entreprises d'une importance relative peuvent au contraire se transformer en inconvénients dans les petites exploitations.

\*\*\*

Les faits ont d'ailleurs consacré les observations précédentes, et de nombreuses sociétés à vocation agricole se sont constituées depuis plusieurs années.

Il n'est pas souhaitable que cette évolution continue; toutefois, chaque cas d'espèce doit être minutieusement étudié. Les avantages ci-dessus exposés sensibles dans les entreprises d'une importance relative peuvent au contraire se transformer en inconvénients dans les petites exploitations.

\*\*\*

Les faits ont d'ailleurs consacré les observations précédentes, et de nombreuses sociétés à vocation agricole se sont constituées depuis plusieurs années.

Il n'est pas souhaitable que cette évolution continue; toutefois, chaque cas d'espèce doit être minutieusement étudié. Les avantages ci-dessus exposés sensibles dans les entreprises d'une importance relative peuvent au contraire se transformer en inconvénients dans les petites exploitations.

\*\*\*

## LE COIN DES AGRUMES

### EVOLUTION DU MARCHÉ DES AGRUMES AUX PAYS-BAS

Les faits ont entièrement confirmé la prévision de hausse des cours des agrumes sur le marché néerlandais en raison de l'interruption des fournitures d'oranges espagnoles, et lors de la vente qui s'est tenue à Rotterdam le mercredi 13 février, les cours moyens ont été de 19 à 24 florins la caisse, ce qui représente une hausse de 4 ordre de 6 florins par rapport aux cours pratiqués lors des ventes précédentes.

On signale, en outre, que le contingent d'oranges espagnoles serait pratiquement épuisé pour cette saison; la dernière répartition des licences portant sur un total de 10 millions de kilos n'a pas été effectuée. On ne pense pas, dans les milieux professionnels, qu'un contingent additionnel portant sur un tonnage élevé puisse être accordé en raison de la position prise par les autorités néerlandaises à la suite de nouvelles exigences de prix des exportateurs espagnols.

Sauf intervention d'éléments nouveaux, il est à prévoir que les importateurs néerlandais éprouveront des difficultés à trouver sur le marché mondial l'approvisionnement nécessaire pour satisfaire à la demande.

(Note du Conseiller Commercial de l'Ambassade de France en Belgique).

**TELEFUNKEN RADIO**

La marque de réputation mondiale. Sa nouvelle création de bandes courtes établies à volonté.

**PHILIPS**  
la meilleure note

**GHIANI**  
5, Av. de Carthage TUNIS  
la meilleure spécialité

Postes PHILIPS à batterie 6 volts  
fabrication Hollandaise  
Lampes Philips 6, 12, 24 et 32 volts pour Winchman

### Le Désherbage paie-t-il ?

Oui avec **DÉSORMONE PÉCHINEY PROGIL**

Traitement terrestre ou aérien

**POTASSE D'ALSACE - AZOTE O.N.A.**  
100, Rue de Serbie - T. A. 70.01

## Le Désherbage

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

Dans une terre peu fertile (cas d'une 2<sup>e</sup> paille par exemple), la céréale se développe lentement et les repousses éventuelles des plantes adventives peuvent prendre le dessus. Dans ce dernier cas, il y aurait sans doute avantage à employer des doses plus fortes, si la céréale le permet.

**Epoques du traitement.** — Les observations semblent démontrer que la sensibilité des mauvaises herbes aux hormones diminue avec l'âge (sauf de rares exceptions qui demandent à être précisées). En règle générale, les applications précoces, effectuées en janvier-février pour les régions sans arrêt de croissance en hiver, donnent les meilleurs résultats. Des résultats plus intéressants furent observés dans les champs traités par temps chaud et ensoleillé.

Dans de nombreuses régions, la secousse s'est établie à la fin de l'hiver et s'est prolongée tard au printemps, abissant considérablement les rendements. Dans les cas les plus graves, la croissance des céréales a été arrêtée; par contre, les herbes non détruites, généralement plus rustiques que le blé, continuaient leur développement en donnant finalement au champ une apparence particulièrement exécutée.

Les traitements tardifs exécutés au début de la montaison (à l'aide d'un hélicoptère par crainte des dégâts) ont toujours montré sur les mauvaises herbes un effet dépressif presque immédiat : les plantes adventives qui commencent à pousser, se « piquent » au sol, meurent en partie, s'arrêtent ou montrent des malformations caractéristiques. La mortalité réelle reste à déterminer; elle est probablement moins forte que l'on ne semble l'admettre. Mais l'effet dépressif, qui permet à la céréale de monter, de fleurir normalement et qui agit sur la fructification des espèces nuisibles, est certain.

Les cas de déformations variées de l'épi, qui ont caractérisé l'année 1948-49 à hiver froid et fort lessivage, n'ont pas été rapportés cette année.

**Comportement particulier de certaines espèces.** — Par rapport à la dose employée (1,0 - 1,2 kg./ha.), seules les Crucifères se montrent réellement très sensibles et en grand nombre. Les Crucifères (Raphanus raphanistrum) et le Diplotaxis (Diplotaxis erucoides). Ce dernier a été traité avec succès à la floraison. Le chou à feuilles embrassantes (Brassica alexandrinensis) et le Rapistre possèdent, semble-t-il, une sensibilité légèrement inférieure.

Dans le groupe des Légumineuses, la Feve, la Féverole, la Vesce cultivée, que les hordas des assolements transformant quelquefois en plantes nuisibles, se détruisent facilement, surtout à l'état jeune. On observe parfois des repousses. La Vesce de Narbonne (Vicia Narbonensis) partage le sort de la Féverole à laquelle elle ressemble beaucoup d'ailleurs. Les diverses Vesces spontanées dépriment en général, mais doivent tout de même être tenues pour plus résistantes. Le Melilot (Melilotus sulcata) et probablement (Melilotus infesta), plante nuisible à grande extension dans les régions céréalières importantes, est facilement détruit à l'état jeune. Le comportement des plantes âgées n'est pas connu avec certitude, mais l'effet dépressif a toujours été constaté. On le confond souvent avec les nombreuses espèces de Luzerne sauvage, plus résistantes en général. La Gesse (Lathyrus Ochrus) est fortement déprimée, mais se rétablit avec le temps. Les jeunes plantules de Coquelicot (Papaver Rhoeas) surtout se détruisent facilement; quelquefois les rosettes s'épaississent au ras du sol et

## EDITORIAL

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

« Sois le double signe du syndicalisme et de la coopération » nous nous paraissons, comme « nous le disions déjà le 1<sup>er</sup> mars 1948, constituer la seule voie de salut pour notre profession » si décriée, nous entendons « continuer à travailler ».

Enfin en 1951, nous annonçons ainsi la création du Centre de Documentation Agricole dont la réussite confirmait heureusement l'ensemble des moyens de vulgarisation mis à la portée des agriculteurs de Tunisie :

« De plus, en 1950, grâce à « notre « Tunisie Agricole », devenue véritablement un trait d'union entre les agriculteurs et les techniciens de l'agriculture, nous avons pu créer un Centre de Documentation Agricole. Par des échanges avec de nombreuses publications françaises et étrangères, nous enrichissons constamment notre bibliothèque pour le plus grand profit de l'agriculture de ce pays.

« A vous amis lecteurs, de juger à l'occasion de l'anniversaire de sa création, si la « Tunisie Agricole » a bien rempli le rôle qui lui a été dévolu ».

N. POLETAEF  
Chef de travaux d'agriculture au Service Botanique et Agronomique de Tunisie

**ESSEO EXTRA MOTOR OIL**

Le progrès dans les ENSILAGES de fourrages verts

**SOVILON**  
CONSERVATION PARFAITE ECONOMIQUE  
Recommandé pour tous ensilages en fosses, tours, cuves et meulins.

36, Avenue Hoche, PARIS-8

Agent Exclusif pour la Tunisie :  
**Clément TIBI**  
Ing. Chimiste  
49, Avenue de Paris - Tunis

Pompes à axe vertical graissées

**M. I. A.**

ne craignant pas le sable, le décaillage ou la marche à sec

Agent Exclusif pour la Tunisie :  
**GASPARD FARRUGIO**  
21, Av. de Carthage - 21, Rue Sidi-al-Khaddar  
Téléphone 36.52 - TUNIS

ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES

**GRÈLE INCENDIE ACCIDENTS BÉTAIL**

**MAISON DES AGRICULTEURS**  
6, Avenue Roustan - TUNIS

11, RUE DE BRETAGNE  
V. DE CHRISTMAS  
Maison Spécialisée  
Cristal de Baccarat  
Daum - Saint-Louis  
Porcelaine de Limoges  
Services unis ou décorés  
Argenterie et argent massif  
Faites  
Céramique et nouveautés  
porcelaines en exclusivité  
Porcelaines à feu et articles  
en acier inoxydable garantis  
VENTE AU DÉTAIL  
11, RUE DE BRETAGNE  
Téléphone : 00-73

# COURS ET MERCURIALES

## FRUITS ET LEGUMES

**METROPOLE**  
Halles Centrales de Paris  
(4 mars 1952)  
Légumes. — Artichauts d'Afr. du N., 80-130; violet, 100-150; carottes nouvelles d'Afr. du N., 30-50; scaroles d'Afr. du N., 120-150; fenouil d'Afr. du N., 601-60; haricots verts d'Afr. du N., 100-600; laitues d'Afr. du N., 60-120; pois verts d'Afr. du N., 90-120; pommes de terre nouvelles d'Afr. du N., 45-60; tomates d'Afr. du N., 80-140.  
Fruits. — Citrons d'Afr. du N., 60-85; figues sèches d'Afr. du N., en paquets, 110-140; en col., 100-130; mandarines d'Afr. du N., 80-130; pamplemousses d'Afr. du N., 60-95.

## COURS DES VINS

**METROPOLE**  
(Cours enregistrés le 28 février)  
Béziers. — Le calme persiste mais on assiste à une reprise des affaires.  
Légumes secs. — Haricots, 315-352 fr.; rose, insuffisance d'affaires. Pas de cote. Blanc, 10 degrés, 350-360 fr.  
Commission spéciale de constatation des cours de 10 degrés, 328 fr. l'hecto-dégré pris à la propriété, tous autres frais en sus suivant couleur et possibilité d'enlèvement.  
Eaux-de-vie du Languedoc réglementées par décret : insuffisance d'affaires ; pas de cotation.  
Narbonne. — Peu d'affaires, cours des vins en légère baisse.  
Cognac. — Consommation courante 9 degrés 5 à 10 degrés, 310-325 fr.; 10 degrés 5 à 11 degrés, 330-335 fr.; vins de Corbières avec label, 11 à 11 degrés 5, 360-370 fr.  
Commission spéciale de constatation des vins de 10 degrés, 323 fr. le degré-hecto.  
Alcools. — Pas d'affaires.  
Montpellier. — Vin rouge 8 degrés 5 à 9 degrés, 285-300 fr.; 9 à 10 degrés, 300-320 fr.; 10 à 11 degrés, 320-350 fr.  
Commission spéciale de cotation des vins de 10 degrés de consommation courante, 325 fr.

Voici les ventes effectuées par les coopératives Saint-Georges : vin rouge courant 10 degrés 30 fr. le degré-hecto : 10 degrés 3, 355 fr.; 10 degrés spécial, 360 fr.; 11 degrés, 380 fr.; 11 degrés 1, 390 fr. le degré-hecto.  
Sète. — Vins du pays 8 à 9 degrés, 285-300 fr.; 9 à 10 degrés, 300-320 fr.; 10 à 11 degrés, 320-350 fr.

**TUNISIE**  
Cours local : 375 rendu Tunis.  
Pas de transaction pour l'exportation.

**HUILE D'OLIVE**  
(Communiqué par l'Office de l'Huile)  
Stax. — Cours de gros le 4 mars. Surtine, 188. La tendance est faible.

**LEGUMES SECS**  
**TUNISIE**  
(Communiqué par la Compagnie Algérienne de Meunerie le 5 mars 1952)  
Fèves, 26-26,5; féveroles, 27-27,5; vesces, 25-27; lentilles blondes, 50-58.

**VIANDE**  
Prix au kilo. Les prix entre parenthèses se rapportent à la cheville.  
**METROPOLE**  
Paris (La Villette), 28 février.  
Porc (au kg. vil) : extra, 228; 1<sup>re</sup> qualité, 216; 2<sup>e</sup> qualité, 168; 3<sup>e</sup> qualité, 40.  
Ovins. — Moutons extra, 293 (526); 1<sup>re</sup> qualité, 240 (490); 2<sup>e</sup> qualité, 153 (380); 3<sup>e</sup> qualité, 113 (250); brebis, 210 à 410.  
Bovins. — Bœufs extra, 196 (336); 1<sup>re</sup> qualité, 157 (266); 2<sup>e</sup> qualité, 130 (250); 3<sup>e</sup> qualité, 105 (216); vaches extra, 198 (342); 1<sup>re</sup> qualité, 154 (284); 2<sup>e</sup> qualité, 123 (244); 3<sup>e</sup> qualité, 103 (216).  
Taureaux extra, 172 (284); 1<sup>re</sup> qualité, 160 (262); 2<sup>e</sup> qualité, 134 (252); 3<sup>e</sup> qualité, 115 (220). Veaux extra, 307 (490); 1<sup>re</sup> qualité, 260 (434); 2<sup>e</sup> qualité, 217 (370); 3<sup>e</sup> qualité, 152 (290).  
Marseille. — Porcs : 210-250 (260-300).

# Le Marché International des Céréales

Les grandes bourses internationales des céréales manquent toujours de mouvement et d'inspiration. Les tendances sont incertaines et les fluctuations des cours faibles. Malgré un certain nombre d'informations plutôt pessimistes sur les récoltes et les disponibilités dans divers pays, dont l'Argentine et le Canada, les cours restent plutôt orientés vers la baisse.  
Pour la première fois, l'Argentine a importé du blé. D'après des informations venues de New-York, un contrat avait été signé avec la Roumanie. Des négociations seraient, en outre, en cours avec la Yougoslavie et le Canada. La situation de l'Argentine, pendant les premières années d'après-guerre, l'un des principaux pays exportateurs de blé du monde, peut être considérée comme parfaitement absurde.  
La responsabilité en incombe dans une très large mesure au gouverne-

# La Communauté Européenne de l'Agriculture

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)  
« La création d'un marché unique ne sera pas seulement pour l'agriculture européenne un facteur d'équilibre. Elle sera aussi un facteur de progrès. S'il importe, en effet, de créer les conditions indispensables à l'essor de la production, il ne s'agit pas de soutenir artificiellement dans telle ou telle région, une production anti-économique. Il s'agit, au contraire, par la constitution d'un marché commun et l'instauration d'une concurrence saine :  
— de parvenir à une production plus rationnelle, mieux orientée et plus économe;  
— d'inciter les agriculteurs à moderniser leurs exploitations et accroître leur productivité;  
— de réaliser ainsi la réduction progressive des prix de revient.  
Alors pourront être résolus les problèmes angoissants qui se posent aujourd'hui aux pays européens. Les producteurs européens, y compris ceux des pays exportateurs, auront l'assurance de débouchés permanents, y compris ceux des pays importateurs. La garantie d'un approvisionnement régulier. Les agriculteurs pourront poursuivre leurs efforts sans crainte de travailler à leur ruine et les consommateurs bénéficier d'une augmentation progressive de leur niveau de vie.  
La note française propose de baser la Communauté européenne de l'Agriculture sur les principes suivants :  
a) Dans chacun des secteurs agricoles, les pays associés mettront en commun les ressources de leur production.  
b) L'organisation devra prendre les dispositions nécessaires pour adapter la production aux besoins de consommation et pour maintenir l'équilibre du marché dans l'ensemble des pays participants. Elle aura notamment pour mission d'harmoniser l'orientation des productions, de développer le progrès technique et d'améliorer la productivité, de coordonner les importations et les exportations de stocks, enfin d'agir sur la consommation en tenant compte des préoccupations de l'hygiène alimentaire.  
c) L'organisation proposée aura pour mission de préparer l'établissement d'un marché commun entre les pays participants pour chacun des produits relevant de sa compétence. La suppression des droits anormaux de prix existant entre les pays européens rendra possible l'instauration d'une concurrence saine, sur un marché organisé, élargi et unifié.  
La note ajoutait :  
« La complexité de l'économie agricole et l'ampleur des tâches d'une organisation européenne des marchés

**TUNISIE**  
(Communiqué par la Coopérative des Eleveurs de Porcs et la Coopérative des Eleveurs de Moutons, le 7 mars 1952).  
Porcs. — 1<sup>er</sup> choix, 200-205 (310); truies, 170-175.  
Ovins. — Aqueux, 120-125 (240).  
Bovins. — Veaux de lait, 200-220; taureaux 1<sup>er</sup> choix, 120-125; bœufs de réforme, 90.

**MAROC**  
Casablanca, le 3 mars 1952.  
Porcs. — 215-220 (290-295).  
Ovins. — Moutons 1<sup>re</sup> qualité, 130-150 (290-315); 2<sup>e</sup> qualité, 110-120 (225-270).  
Bovins. — Bœufs extra, 130-150 (310-320); 1<sup>re</sup> qualité, 120-130 (270-290); 2<sup>e</sup> qualité, 100-110 (240-250). Veaux de lait, 1<sup>re</sup> qualité, 200-250 (400-450); 2<sup>e</sup> qualité, 150-180 (325-375).

**AGRUMES**  
**COURS DES AGRUMES ET PRIMEURS METROPOLE**  
(Communiqué par la S. T. E. M. I. A.)  
Marseille. — Oranges, 55-60; citrons, 50-55; artichauts, 110-140. Paris. — Oranges, 50-75; citrons, 60-75; artichauts, 120-160. Marché toujours calme pour l'orange. Bonne tenue de l'artichaut.

## Communiqués

**COLLEGES PAYSANS DIPLOME D'ETUDES RURALES ET BREVET D'ETUDES PAYSANNES**  
Les épreuves écrites des examens des Collèges Paysans, organisés par l'Union Nationale de l'Enseignement Agricole Pratique, auront lieu cette année :  
— Les 12 et 13 mars, pour le Diplôme d'Etudes Rurales;  
— Les 28 et 29 mai, pour le Brevet d'Etudes Paysannes.

Les inscriptions doivent se faire avant le 20 février et le 5 mai, au nom de M. le Directeur de l'Enseignement : Ecole Supérieure d'Agriculture, 33, rue Rabelais, Angers (M. et L.).

Une session spéciale est prévue pour les Collèges Paysans du Nord et du Pas-de-Calais.  
**ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTURE ET DE VITICULTURE D'ANGERS**  
La session écrite de l'examen d'entrée à l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers aura lieu les 2, 3 et 4 avril 1952, à Rabat, Alger, Tunis, Lyon, Paris, Angers.  
Les pièces du dossier d'inscription doivent être adressées, avant le 15 mars, à Monsieur le Directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture, 33, rue Rabelais, Angers (Maine et Loire).

L'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers, branche agricole de l'Université Catholique de Fribourg, prépare aux carrières de l'exploitation agricole directe, des industries et du commerce agricoles, des organisations agricoles.  
On sait qu'elle compte déjà plus d'une soixantaine d'anciens en Afrique du Nord.

# Centre de Documentation Agricole

## LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES POUVANT ETRE CEDEES PAR LE CENTRE

- Au prix de 150 francs**  
De la composition de quelques produits fourragers tunisiens et de leur valeur pour l'alimentation du mouton, par Mlle Cordier : trois exemplaires.
- Au prix de 70 francs**  
Etude agrologique détaillée de la Tunisie, par L. Yankovitch : dix exemplaires.  
— Rapport sur les travaux de recherche effectués en 1948 : un exemplaire.
- Au prix de 55 francs**  
Arbres et arbustes cultivés en Tunisie : neuf exemplaires.
- Au prix de 50 francs**  
Besoins en eau de quelques cultures annuelles, par Yankovitch : neuf exemplaires.
- Au prix de 35 francs**  
Etude agronomique détaillée de la Tunisie, par L. Yankovitch : neuf exemplaires.
- Au prix de 20 francs**  
Enseignements techniques à tirer de la campagne de céréales 1948-1949 en Tunisie, par C. Valdeyron : un exemplaire.  
— L'expérimentation agricole en Tunisie au cours de l'année 1946-1947. — Quelques renseignements concernant la céréaliculture, par G. Valdeyron : un exemplaire.  
— La culture des céréales en Tunisie : huit exemplaires.  
— Perspectives actuelles de la lutte contre les mauvaises herbes, par N. Poletto : dix exemplaires.
- Au prix de 15 francs**  
Les charbons de l'orge et de l'avoine en Tunisie. Transmission et moyens de préservation, par A. Petit : douze exemplaires.  
— Quelques mots sur la valeur des blés durs tunisiens : un exemplaire.  
— Valorisation des blés durs : un exemplaire.  
— Idées nouvelles sur le classement des blés de force tunisiens, par M. Matweef : un exemplaire.  
— Note sur le blé dur Chili : un exemplaire.  
— Que sont les années où le labour profond donne de bons résultats : douze exemplaires.  
— Les semailles du Florence Aurora traité contre le charbon interne : un exemplaire.  
— La fabrication mécanique du fumier artificiel : huit exemplaires.  
— Les variétés de céréales cultivées en Tunisie : dix exemplaires.  
— Quelques caractères particuliers de l'agriculture tunisienne (cultures annuelles) déterminées par les facteurs climatiques, par F. Bauf : douze exemplaires.  
— Valeur boulangère des blés tendres en Tunisie, par MM. Bauf, Matweef et Seguela : dix exemplaires.  
— Nouvelles observations sur les rouilles des céréales. Moyens de préservation, par A. Petit : douze exemplaires.  
— Les blés de Tunisie, par F. Bauf : onze exemplaires.  
— La transmission et le traitement des rouilles des céréales en Tunisie, par A. Petit : neuf exemplaires.  
— L'orientation de la lutte chimique contre les insectes nuisibles à l'agriculture, par P. Delanoue : douze exemplaires.  
— Etude agrologique de la région comprise entre l'Oued Tire et l'Oued Medjerda : trois exemplaires.  
— L'arboriculture fruitière en Tunisie, par G. Valdeyron : un exemplaire.  
— L'évaporation de l'eau par la surface du sol (données des cases lysométriques), par T. Houzet : un exemplaire.  
— Blés tendres et blés durs en Tunisie. Un peu d'histoire, par F. Bauf : un exemplaire.
- Au prix de 10 francs**  
Les rouilles des céréales en Tunisie, par Ch. Chabrolin : quarante et un exemplaires.  
— Les vers jaunes — vers fil de fer ou toupins : douze exemplaires.  
— Le choix des variétés dans la culture de la tomate : douze exemplaires.

**AMMONITRE L'AZOTE DES AGRUMES**  
100, Rue de Serbie — Tél. 76.11

# LIVRES & REVUES

**LA SOCIETE D'EDITIONS DES TERRES DE FRANCE**  
11, rue Tronche, Paris 8<sup>e</sup>  
appelle l'attention de nos lecteurs sur le numéro 2 de la revue « La Machine Agricole Française », 11, rue Tronche, Paris 8<sup>e</sup>.

**Aspects de la polyculture**  
Culture et mécanisation, par M. Delasnerie. — Pour que charnu = tracteur = bon labour. — Le voyage du mois : Sur la route, avec mon bloc. — Acheter, ce n'est pas seulement dépenser, c'est d'abord choisir, par M. Breton. — 10 hectares en Valois, par Vergerne. — Nouvelles réalisations : Une plante universelle, par Gérard Georges. — Reportages : Le Brésil, pays de polyculture, par M. Vrinat. — Histoire de la Machine Agricole : Développement du Machinisme Agricole : II — La récolte du blé aux temps anciens, par Le Briard. — Pour un meilleur emploi : L'entretien des machines agricoles agricoles facteur de durée, d'économie. — L'agriculteur chez lui : Interview de M. G. Meret. — Foires et démonstrations : Les journées du mois à Pau. — La Chasse : A la possession dans les marais de Saintonge. — L'agriculteur citoyen : Servitude d'écolement des eaux par G. Solviche. — Bibliographie technique. — Revue de presse agricole. — Demande de spécimens : 75 francs. — Abonnement : 650 fr. — C.C.P. : 6348-39.

Toute demande : « La Machine Agricole Française », 11, rue Tronche, Paris 8<sup>e</sup>.

**REVUE DE L'ELEVAGE**  
Le mouton  
Tel est le titre du numéro spécial que La Revue de l'Élevage vient de consacrer à l'espèce ovine.  
Ce numéro spécial intéressant non seulement les moutonniers, mais aussi tous ceux qui, ne l'étant pas encore, vont le devenir.  
L'élevage et l'engraissement des moutons sont deux productions intéressantes à suivre. Que l'exploitation agricole soit située en région de culture industrielle, en pays d'élevage ou en montagne, elle est toujours en mesure d'élever et d'engraisser un troupeau de moutons.  
Toutes les questions économiques de cette production animale sont passées en revue, et selon votre genre d'exploitation, vous saurez donc quelle race vous devez choisir, quels sont ses besoins nutritifs à satisfaire, et l'alimentation à lui donner ainsi que les précautions à prendre pour éviter ses maladies.  
**Les qualités à rechercher dans la production de la viande de mouton**  
Il y a en France un double problème de la viande de mouton : un problème de la quantité et surtout un problème de la qualité. Une production faible s'oppose à une demande très active de qualité qui se généralise.  
Quel est l'animal le plus recherché par le boucher qui, ne l'oublions pas, doit satisfaire une clientèle chaque jour de plus en plus exigeante ?  
Telle est la question à laquelle est répondu dans le numéro spécial **Le Mouton** que vient de publier La Revue de l'Élevage.  
Ce numéro spécial entièrement consacré à l'espèce ovine, interesse non seulement les moutonniers, mais aussi tous ceux qui, ne l'étant pas encore, vont le devenir.  
Ou que vous soyez, en région de culture industrielle ou en pays d'élevage ou encore en montagne, vous devez avoir sous la main ce numéro spécial, abondamment illustré, qui répond à toutes les questions que vous vous posez journellement, notamment sur le choix des races, sur la conduite du troupeau, sur la laine et son marché.  
Enfin, un important chapitre traite toutes les maladies du mouton et les moyens de les éviter.  
Cet ouvrage de 96 pages est en vente au prix de Fr. : 255, franco à La Revue de l'Élevage, 14, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris 2<sup>e</sup>. C. C. P. Paris 5-300-17.

**UNE ANNEE PLUVIEUSE EST TOUJOURS DANGEREUSE**  
Poursuivant sa série d'articles dans La Revue de l'Élevage, à propos de l'année pluvieuse qui est toujours dangereuse, le Professeur A. Briand fait remarquer que la grande pluviosité de l'année 1951 est certainement la cause de nombreuses maladies. En effet, on sait, par exemple, que



**AUBY : Engrais complet, composé organo-minéral, le seul à base de vinasse de Betterave.**  
Cultures prospères  
Santé de la terre  
Économie et rendement  
**MOTOCULTOR** 10, RUE JEAN-LE-VACHER, TUNIS — TEL. 71.87

# La vigne est avide de Potasse

## Stage aux Etats-Unis

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)  
En outre, les lauréats de ce concours subiront un examen médical dont les résultats interviendront dans le choix définitif.  
Un accord contractuel sera obligatoirement passé entre l'A.F.A.P. (l'Association Française pour l'Accroissement de la Productivité) et le stagiaire avant son départ par lequel celui-ci s'engage à effectuer à son retour un travail de vulgarisation, et à répondre aux expériences, démonstrations, conférences, etc., qui lui seront demandées.  
**CONDITIONS DE STAGE**  
Les stagiaires partiront pour les U.S.A. début mai 1952. Leur programme, déterminé par le M.S.A. (Mutual Security Agency) sera le suivant :  
1<sup>er</sup> une semaine d'instruction à Washington;  
2<sup>o</sup> un séjour de 3 mois dans une ferme modèle américaine, choisie en fonction du désir de spécialisation des candidats ou le stagiaire travaillera et recevra en échange nourriture et logement sans rémunération. Cependant, les stagiaires recevront du M.S.A. 2 dollars par jour durant toute la durée de leur séjour (argent de poche). Leurs frais de transport à l'intérieur des U.S.A. seront à la charge du M.S.A.;  
3<sup>o</sup> un mois pendant lequel le stagiaire travaillera avec les bureaux agricoles locaux pour apprendre leurs méthodes de fonctionnement (Extension Service, Farm Credit, Farmers Home Administration, P.M.A., etc...);  
Les stagiaires accompagneront les membres de ces organismes au cours de leurs visites dans les fermes, les réunions, les démonstrations afin d'observer les méthodes pratiques aux U.S.A., destinées à justifier la confiance des fermiers et à amener ceux-ci à améliorer leurs procédés.  
4<sup>o</sup> un mois et demi de cours dans une Université. Les stagiaires pourront être alors séparés, tenues agriculteurs d'une part, techniciens de l'autre, ou encore selon leurs responsabilités.  
Ces cours traiteront :

**Mobiloil**  
CIRAN ALGER-TUNIS

**PROCHAINE HAUSSE DES PRIX AGRICOLES EN GRANDE-BRETAGNE**  
Ces jours derniers ont commencé, à Londres, les négociations annuelles entre le Ministère de l'Agriculture et les agriculteurs britanniques, en vue de la révision des prix agricoles garantis par le gouvernement. On estime généralement que cette révision se traduira par une augmentation des taux actuellement pratiqués. Des négociations auront lieu en même temps pour la mise au point d'un nouveau plan de développement de l'agriculture destiné à remplacer le plan de 4 ans inauguré en 1947.

IMPRIMERIE : LA RAPIDE  
Le gérant : E. COANET  
G. I. P. A. N., 32, rue Ch.-de-Gaulle — TUNIS — Tél. 37.87 — 38.90

Protégez vos Soupes en utilisant **ESSE SUPER LUBRIANT**

**BIDON A BEC VERSEUR ET BOUCHON DOSEUR**

**ESSE**  
C'est un produit

# سائحة

## ذكرى

معت خمسة اعوام على ظهور العدد الاول من جريدة « تونس الفلاحية » لسان حال اتحاد القطار التونسي الجامعة العامة للفلاحة ، ولقد راينا ان استمرار مختلف المراحل التي قطعها هذه الجريدة عاما بعد عام يكون من احسن الوسائل لبيان ثبات خطتنا واستمرارها على المنهج القويم منذ البداية الى يوم الناس هذا .

لقد كتبنا في عام ١٩٤٧ ما يلي :

توحيد جميع الفلاحين واستنجاب كل الذين يخدمون الارض بقطع النظر عن عناصرهم ومعتقداتهم ولغاتهم وارجاع المكانة الاجتماعية والمكانة الاقتصادية للصناعة الفلاحية وكذلك مكانتها في الامة وتنظيم الانتاج وتنمية الرقي الفني والدفاع عن المنتوجات الفلاحية وتوفير الرفاهية الاجتماعية لعموم السكان بتنمية ترويات البلاد .

ان جامعة التعااضديات تضم تحت لواء الس.ج.أ.م. تلك المنظمات التي هي تسمية لحقوق الفلاحين والتي يهر حسن نظامها ابعاد كل الذين يهبطون هذه الارض التونسية ، وقد تكونت تعااضديات جديدة وكذلك نقابات جديدة لا سيما النقابة التي تعنى بتنظيم صناعة الفنين والمستخدمين الفلاحين واضمت جميعها لاتحادنا التونسي .

تم قلنا في عام ١٩٤٨ :

لقد ظهرت جريدتنا للوجود بلسانين وعلى هذا النحو استمرت وفي هذا الشكل ستبقى بحول الله لانها انما مكل اسبوع الرقيق المخلص الوفي لكل الفلاحين الفرنسيين والتونسيين وان تقوم بربط الصلات بين جميعهم واسداء النصيحة اليهم في تجرد واخلاص وان تشد ازهرهم وتقوى في نفوسهم دواعي الامل ولو لم يكن في ظروف الحال ما يبيح بالارتياح الكبير .

ولقد شئنا ان تصدر باللسانين لاننا نريدها ان تكون مفهومة من جميع الفلاحين بالقطر التونسي ، وحسبنا نعلم فان « تونس الفلاحية » هي النشرة الوحيدة من هذا النوع التي ظهرت على هذا الاسلوب الجرئ ومع ذلك فهو طبيعي لا غرابة فيه وهي ايضا - اذا صدقت انباؤنا - الجريدة الفلاحية الوحيدة في الشمال الافريقي باسره التي تصدر باللغة العربية .

وفي عامي ١٩٤٩ و ١٩٥٠ اعطينا البيانات الآتية :

فيما يخص تحرير النشرة الفرنسية قد راعينا جميع الانتقادات التي وجهها لنا الفلاحون ، ويجوز لنا ان نقول ان هذه الانتقادات انما هي من باب خطاب المرء لنفسه لان « تونس الفلاحية » هي جريدة يتولاها فلاحون لفائدة الفلاحين

اما فيما يخص نشرتنا العربية فاننا لم ننزل منذ خطوتنا الاولى ميلا مع السهولة لما كان يراد منا فله وابتنا كل الاباء برغم بعض الانتقادات التي وجهت علينا في اصرار ومثابرة ان نكتب فيها ولو سطرنا واحدا باللغة العامية الدارجة ، ذلك لاننا نحترم الوسط الفلاحي التونسي الذي يمد جميع

(تونس الفلاحية)

عدد ١٥٣  
تمن النسخة ٢٠ فرنكا  
الاشتراك عن سنة ٥٠٠ فرنكا  
توجه الدفعات الى الحساب الجاري  
البريدى لجامعة التعااضديات الفلاحية للقطر  
التونسي القباضة المركزية ١٠٣٠٦  
الادارة : شارع جول فيري عدد ٧٢  
تونس - تليفون عدد ٤٥ - ٧٦  
يوم السبت في ١١ جمادى الثانية ١٣٧١  
الموافق ٨ مارس ١٩٥٢

# تونس الفلاحية

لسان جامعة التعااضديات الفلاحية للقطر التونسي وجامعتي  
النقابات الفلاحية ونقابات الاختصاصيين الفلاحين بالقطر التونسي  
( اتحاد القطر التونسي للس.ج.أ.م. )

## مثل العام الفارط

### يمكن لبعض الفلاحين الشبان

ان يقضوا مدة للتدريب بالولايات المتحدة

اختيار المترشحين  
يقع هذا الاختيار بواسطة المناظرة بتونس يوم الجمعة ١٤ مارس .  
ومثل العام الفارط فان هذا الاختيار يقع في آن واحد على يد الادارة والهيئة الصناعية .  
لجنة التحكيم  
تكون هاته اللجنة على غرار التي تألفت في عام ١٩٥١

٣ - شهر يعمل في خلاله المترشح داخل البيروت الفلاحية المحلية ليتعرفوا الى اساليب سيرها ، والمترشحون يصاحبون اعضاء المنظمات الموما اليها اثناء زيارتهم للحقول والاجتماعات والاختبارات لكي يتعرفوا الى الوسائل المستعملة في الولايات المتحدة والمعدة لاكتساب تقنية الفلاحين وحملهم على تحسين اساليبهم .  
٤ - شهر ونصف دراسة في كلية ، ويمكن في هذا الطور التفريق بين المترشحين بحسب ما اذا كانوا من الشبان الفلاحين او من الفنين .  
ويعتبر ايضا بحسب اختلاف مسؤولياتهم .

وهذه الدروس تخص :  
أ - المشاكل المتعلقة بالمشاريع ذات الهمية او التي تهتم جهات معينة .  
ب - نظام سير دواليب المدارس وعلاقتها بالمنظمات الفيدريالية والمحلية الاخرى وبيان نشاطها - مبادئ ادماج برامج البحوث والتعلم والتبسيط للمنظمات البرية ودورها في مشروع الانتاج .  
ت - اسبوع في واشنطن يخصص لدورة نهائية قبل الرجوع .

ويشبه ان يكون السفر في الذهاب والاياب جامعة ومثل العام الفارط فانه يطلب من المترشحين المقبولين مشاركة مالية لتسديد مصاريف النادي الوطني للشباب وسين مبلغها فيما بعد .  
وسيعطى م دوران درويين مدير النادي الوطني للشباب لباريز في ١١ مارس لكي يهبط سفر المحرزين على الجوائز الموما اليها للولايات المتحدة ويتذكر في آن واحد مع متربصي العام الفارط الذين سبق استعداؤهم لهذا الغرض .

وكل عدد دون الخمسة في اية مادة من هذه المواد يفضى لاختلاف المترشح .  
ان مصاريف التنقل والاقامة بالبلد الواقعة به المناظرة هي على كاهل المترشحين ، وعلاوة على ذلك فان التاجحين في هذه المناظرة يجري عليهم فحص طبي تظهر نتائجه اثناء الترتيب النهائي للمقبولين .  
ولا بد من ابرام اتفاق تعاقدي بين الجمعية الفرنسية لتنمية الانتاج وبين المتربصين قبل سفره ، وبمقتضاه يتعهد هذا الاخير بان يقوم عند رجوعه بعمل يتضمن نشر المبادئ التي يتلقاها ويان يلبي كل طلب يقدم اليه في شأن اجراء تجارب واعطاء بيانات او الفاء مسامرات الخ شروط الترتيب .  
يسافر المتربصون للولايات المتحدة في اوائل ماي من طرف وكالة « مونتوال سيكورتى » هو الآتي بيانه :

١ - اسبوع في التعليم بواشنطن .  
٢ - اقامة ثلاثة اشهر بحقل ماثي اميريكى

نظرا للتجارب الذي حظيت به بعض الشبان من الفلاحين بالولايات المتحدة التي عادت لفرانسا في ديسمبر الفارط وفي نطاق المساعي التي تقوم بها في هذا المضمار اللجنة الفرنسية للاتساج بوزارة الفلاحة وبمساعدة السلط الاميركية تقرر في عام ١٩٥٢ منح خمسين جائزة للسفر ذهابا وايابا لحسين شابا من شبان الفلاحين والفينيين الفلاحين بفرانسا والشمال الافريقي ممن يرغبون في قضاء مدة قدرها ستة اشهر للتدريب الصناعي بالولايات المتحدة الاميركية .

وقد خصصت جائزتان من الجوائز الخمسين الموما اليها لتسابقين من شبان الولاية التونسية .  
وكلف من جديد النادي الوطني للشبان التابع للس.ج.أ.م. والذي يديره م. دوران درويين بانجاز البرنامج الموما اليه .  
وينبغي ان يكون جميع مترشحين قد ولدوا بين غرة جانفي ١٩١٧ وغرة جانفي ١٩٣١ .  
وينبغي ان يكونوا :

من ابناء المستقلين للارض او مستقلين هم انفسهم او متربصين او عملة فلاحيين (من سكان الجهات المنتجة للنتائج الفلاحية الاساسية : كالقمح والحبوب الثانوية والقطانية والقرط او تربية المواشي او الانتاج اللبني او انتاج الفلال والحضر الخ) .  
وعلى كل مترشح ان يعمر بمزيد الضبط وفي ثلاثة نظائر بطاقة ارشادات وكل نظير من هذه النظائر الثلاثة ينبغي ان يكون مصحوبا بصورة المترشح وبنسخة من شهادات الترتيب والاجازات التي بيده عند تحرير الدوسى الذي يسلم لادارة الفلاحة لكل قطر من الاقطار .

وينبغي ان يرض بالاحص بهذه البطاقات على :  
مسؤوليات المترشح  
أ) في المنظمات الصناعية الفلاحية (النقابات شركات التخصص - التعااضديات - صناديق الاعتماد والتعاون التبادلي الخ) .  
ب) في حركات الشباب الريفي .  
ت) لدى الادارة .  
والدوسيات الثلاثة التي تؤلف على هذه الصورة توزع على النحو الآتي :

واحد لادارة الجزائر وتونس والمغرب .  
واحد لجامعة نقابات المستقلين الفلاحين بالجزائر وتونس ولجامعة الحجرات الفلاحية بالمغرب .  
والدوسى الثالث توجهه ادارة الفلاحة لكل قطر للنادي الوطني لشبان الس.ج.أ.م. نهج مكرب عدد ١١ مكر (القسم التاسع) شيئا فشيئا بمجرد تقديم مطالب الترشيح .

١ - اسبوع في التعليم بواشنطن .  
٢ - اقامة ثلاثة اشهر بحقل ماثي اميريكى

# التبن المقصوص يتكون منه

احسن نوع من انواع الغبار  
كان الاعتقاد السائد لحد عهد غير بعيد انه يلزم للحصول على كمية وافرة من الغبار ولو مع قلة وجود الماشية ان يوضع بفراش الدواب كمية كبيرة من التبن ، وكان يظن ايضا ان الغبار القوي لا بد ان يطول عليه العهد لكي يختمر وتمتزج الفضلات بالتبن امتزاجا محكما وقد تدوم هذه العملية مدة عاما او عامين حتى اذا اخرج الغبار من حفرة لسطح الارض تسبب عن اخراجه ضياع كبير من كميته ، فوقع التساؤل هلا توجد وسيلة اخرى اسط وباقل طولاً لصنع الغبار .

وبعد التجربة تبين انه في الامكان الحصول على احسن النتائج باستعمال التبن المقصوص لفراش الدواب الذي يتكون منه غبار جيد ويوضع التبن عند خروجه من الاسطبل في مكان اعدله بصورة خاصة تمنع من تسرب المادة المائسة وهذه المادة يستوعبها التبن المقصوص بسهولة الامر الذي لم يكن من يسور بالنسبة للتبن الطويل ، وهذه الطريقة تسمح ايضا للجراثيم بان تنفذ باكثر سرعة للتبن حيث تكون في منعة من لبح الشمس ومن تأثير الريح الخ الامر الذي ينمي سره عملها ودوامه ، ويحسن الا يستعمل من التبن الا بقدر ما تقدر المادة المائسة على تحويله ولا بأس الا يضغط على الغبار اثناء تكونه ضغطا شديدا .

## تغذية الاغنام في اوقات

### الجفاف

اجريت تجارب في استراليا في شان تغذية الشياه في اوقات الجفاف فاطضح منها انه يقع الحصول على نتائج احسن حين تعطى للشياه وجبات « جفافا » اسبوعية مما تعطى لها وجبات يومية .

ذلك ان كمية الغذاء التي تقدم يوميا للاغنام لما كانت غير وفيرة فانها تلتهم بسرعة ويترتب على ذلك ان الاغنام التي هي اقوى من غيرها تقطت الجانب الاوفر من وجبة القطيع والاعنام الضعيفة او البليضة في الاكل تبقى جائعة .  
اما اذا اعطى القطيع غذاء مرة في الاسبوع فانه يلزم على الأقل اربعة ايام لاستهلاك وجبة الاسبوع بحيث ان اضعف الشياه لا تلبث ان تنال هي ايضا نصيبها .

ويستفاد من تقرير حرر في هذا الصدد ان الشياه التي تطعم على هذه الصورة تسمن في نسبة واحدة هي والتي تأخذ طعامها يوميا وان نسبة الوفيات فيها هي اقل مما يحصل في غيرها ، وعلاوة على ذلك فان انتاج الصوف هو اوفر في القطعان التي تملف مرة في الاسبوع ، وهذه الطريقة لها ايضا مزية ايجاد توفيرات ذات بال في مصاريف توزيع العلف في اوقات الجفاف .

